Montréal, le 4 février 2014

<u>Par dépôt électronique (SDÉ)</u>

Me Guy Sarault
Bissonnette, Fortin, Giroux
490, Laviolette
St-Jérôme (Québec) J7Y 2T9

Me Vincent Regnault
Chef de service
Affaires réglementaires et réclamation
Société en commandite Gaz Métro
1717, du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : **Demande de révision de la décision D-2013-192 rendue dans le dossier R-3837-2013 Phase 2 sur la question du gaz d'appoint**
Dossier de la Régie : R-3874-2013

Chers confrères,

Pour faire suite à nos échanges relatifs à la fixation d'une date pour l'audience dans le dossier mentionné en titre, la Régie de l'énergie (la Régie) vous informe, par la présente, que cette audience aura lieu le **2 avril 2014 à compter de 9h00** dans la Salle Cornelius Krieghoff de ses bureaux de Montréal**.**

La Régie vous informe également que cette audience portera uniquement sur les motifs de révision.

Vous nous obligeriez n nous transmettant, en prévision de cette audience, vos plans d'argumentation et autorités **d'ici le 12 mars 2014, 12h.**

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as